

Le tournoi de tennis pascal et les juges-arbitres



Le tournoi de tennis pascal et les juges-arbitres

Le tournoi de tennis pascal débute, ce vendredi 19 avril, sur les courts des arènes. Il se terminera le samedi 4 mai.

Pour ceux qui pénétreront dans le club-house, aller vers les tableaux affichés sera parmi les premiers réflexes puisque les matches programmés y seront consultables. Ce sont Michel Calcet, Frédéric Fasolo, Julien Prévost qui les ont établis.

Il faut souligner à ce propos les efforts méritoires que consent le club pour organiser un tel tournoi.

En effet, une compétition homologuée par la FFT exige la présence de juges-arbitres qualifiés détenteurs du diplôme de J.A.T.2, alors que, jusqu'à l'an passé, celui de J.A.T. 1 suffisait.

Cette année, Michel Calcet, le juge-arbitre depuis de nombreuses années de ce tournoi, sera épaulé par deux licenciés valenciens. Julien Prévost déjà J.A.T. 1 qui vient d'obtenir son J.A.T. 2 et Frédéric Fasolo qui a satisfait cette année aux épreuves de J.A.T. 1 et J.A.T. 2. Quant à Pierre Maurrin déjà C.Q.P. AMT (Certificat de Qualification Professionnelle- Assistant Moniteur Tennis), il devient C.Q.P. E.T. (Éducateur Tennis).

Nos félicitations à ces licenciés qui œuvrent avec efficacité à la bonne marche de la société de tennis locale.

Claude Laffargue